



Programme de mise en défens de l'Ailette et de ses affluents

Programme n°2

Compte-rendu de la réunion de chantier 23 Novembre 2016

• Lieu :	Ferme du Bartel, commune d'Anizy-le-Chateau à 13h30
-----------------	---

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
ASA de la Basse-Ailette	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Forêts et Paysages

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
MARTIN Jacques	Président du syndicat			✓
DUPARQUE Jean	Vice-Président du syndicat			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
LAURENT Sébastien	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
DECLOCHEZ Philippe	Exploitants			✓
MALEZIEUX Grégoire				✓
LEROUX Patrice	Membre du bureau ASA			✓
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

Ce second programme de mise en défens de l'Ailette et de ses affluents a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

● **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de mise en défens de l'Ailette et de ses affluents se poursuivent.
- Les ouvriers ont terminé l'ensemble des aménagements prévus dans ce programme. Les reprises et remarques faites dans les précédents comptes rendus ont été réalisées.

● **DETAILS DES TRAVAUX :**

- Aucune vérification n'a été réalisée sur la commune de Champs (pâturage 1). Les travaux ont été réceptionnés lors de la précédente réunion de chantier.
- Sur ce secteur, des bosquets arbustifs seront plantés le long de l'Ailette afin de reconstituer une ripisylve, stabiliser les berges et apporter de l'ombre au cours d'eau.

Pâturage 2	<u>Commune</u> : Anizy-le-Chateau	<u>Aménagements réalisés</u> 2 abreuvoirs rustiques 820 ml (4 fils)
<u>Exploitant</u> : G. Malézieux	<u>Cours d'eau</u> : l'Ailette	

- Les abreuvoirs rustiques ont été réceptionnés lors de la précédente réunion de chantier.
- La pose des baillages (tension, crampons, ...) a été jugé conforme au CCTP.
- En accord avec le propriétaire, des plantations d'arbustes seront réalisées prochainement pour concurrencer la prolifération des herbiers.



Abreuvoir rustique mitoyen



Abreuvoir, clôture et épi réceptionnés

Pâturage 3	<u>Commune</u> : Anizy-le-Chateau	<u>Aménagements réalisés</u> 1 abreuvoir rustique 550 ml (4 fils)
<u>Exploitant</u> : G. Malézieux	<u>Cours d'eau</u> : Affluent de l'Ailette	

- L'abreuvoir et l'épi déflecteur ont été réceptionnés dernièrement.
- La clôture a été vérifiée et jugée conforme au CCTP.



Clôture terminée



Abreuvoir finalisé

<u>Pâture 4</u>	<u>Commune</u> : Anizy-le-Chateau	<u>Aménagements réalisés</u>
<u>Exploitant</u> : G. Malézieux	<u>Cours d'eau</u> : Affluent de l'Ailette	1 abreuvoir rustique 200 ml (4 fils)

- Les reprises demandées par le maître d'œuvre, lors de la précédente réunion, ont été réalisées par l'entreprise :
 - La pente douce de l'abreuvoir a été allongée,
 - Une jambe de force a été ajoutée dans le méandre,
 - Un poteau fendu a été remplacé et 2 autres décalés en haut de berge.



Abreuvoir et mise en défens de la mare

• **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Le piquetage des zones de plantation sera réalisé d'ici 2 semaines, lorsque les fournitures seront livrées.
- Les plantations seront vérifiées et réceptionnées par le maître d'œuvre en présence de l'entreprise. Cette étape permettra alors de clôturer ce programme de travaux.

- REUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. LAURENT Sébastien – entreprise Forêts et Paysages..... 07.76.01.80.28

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

- FINANCEMENTS :

- La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier de :



- LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

Il s'agissait de la dernière réunion de chantier.

Le service technique,

